



NOUS CONTACTER

C.F.S.V.M.

2 Lieu-dit Eichwaelde
68140 SOULTZEREN

Tél : 06.82.01.92.40
info@cfsvm.fr



FORMATION EN INTRA OU INTER-ENTREPRISE

Dans vos locaux ou location de salle à notre charge

DATES DE SESSIONS

A convenir



PUBLIC

Tous publics

PRE REQUIS

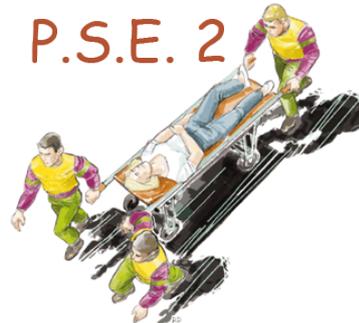
Avoir le PSE 1

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 minimum et 12 maximum par groupe

DUREE

28 heures



INTITULE

Premier secours en Equipe de Niveau 2

PUBLIC

Pour être équipier secouriste, il est nécessaire d'être titulaire de l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 2 ». Cette personne constitue le second échelon opérationnel participant au secours à personnes. Le secouriste est formé et entraîné à la prise en charge de victimes, d'un accident, d'un malaise ou d'une aggravation brutale d'une maladie.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

Acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Nous privilégions une démarche pédagogique avec des exposés interactifs et conviviaux
- La formation est essentiellement de la pratique (mise en situation de cas concrets, études de cas concrets, jeux de rôles)
- La participation active et l'expérimentation des participants est largement privilégiée (exercices pratiques)

MOYEN PEDAGOGIQUE

- Mannequins adultes, enfant et nourrisson, maquillage
- Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)
- Ordinateur, vidéoprojecteur
- Livret remis au stagiaire

DEROULEMENT DU STAGE

- Nous vous proposons de réaliser cette formation sur 4 journées, ou sur plusieurs séances.
- Organisé par journée de 7 heures, nous accueillerons entre 6 et 12 participants
- Nous accueillerons les stagiaires 15 min avant le début de la formation autour d'un café et démarrerons la formation à l'heure indiquée
- Nous pourrions utiliser des salles mis à notre disposition au sein de l'entreprise en cas de formation en intra entreprise, sous réserve d'un équipement adapté et de modalités définies avec le client pour garantir la disponibilité des participants durant toute la durée de la formation

SUIVI ET EVALUATION

L'évaluation est essentielle pour mesurer à la fois :

- L'atteinte des objectifs opérationnels attendus de cette formation
- La réponse aux attentes des participants
- L'utilité de la formation pour le participant dans son métier

C'est pourquoi :

- En début de formation, les participants seront invités à exprimer leur vécu et attentes afin de valider l'adéquation entre les objectifs individuels et de formation
- Ces attentes seront reprises lors de la mise en situation des cas concrets
- Une fiche d'évaluation à chaud sera remplie par chacun des stagiaires et vous sera communiquée

VALIDATION

- Evaluation tout au long de la formation
- Délivré à toute personne participant activement à la formation et qui assiste à tous les modules
- Une attestation de suivi de formation sera remise à l'issue de la journée de formation
- Validation certificative

QUALIFICATION INTERVENANT

Formateurs titulaires des Unités d'Enseignement PSE 1, PSE 2 et PAE 1 et à jour de leur formation continue

MAINTIEN ET ACTUALISATIONS DES COMPETENCES

Par une formation continue tous les ans

1. Prendre en charge une personne :

- présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie
- victime d'une atteinte circonstancielle
- présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel

Prendre en charge une personne présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie

Prendre en charge une personne victime d'une atteinte circonstancielle

Prendre en charge une personne présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel



2. Assurer, au sein d'une équipe :

- l'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du Squelette
- le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport

Prendre en charge au sein d'une équipe, en assurant l'immobilisation totale ou partielle d'une personne présentant un traumatisme du squelette.

Assurer, au sein d'une équipe, le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport.

3. Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe

Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe

4. Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi

Identifier l'attitude que doit adopter un équipier secouriste et son comportement dans le respect des procédures définies par le respect textes réglementaires
Indiquer le rôle d'un équipier secouriste, sa mission et les moyens qu'il est susceptible d'utiliser.

5. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants

Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente d'une équipe de secours, de la victime et des autres personnes lors d'une intervention en utilisant, si nécessaire, les moyens à disposition.

6. Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés

Réaliser le bilan d'une victime
Transmettre le bilan d'une victime

7. Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime

Mettre en œuvre l'action de secours adaptée face à une victime ou plusieurs victimes

